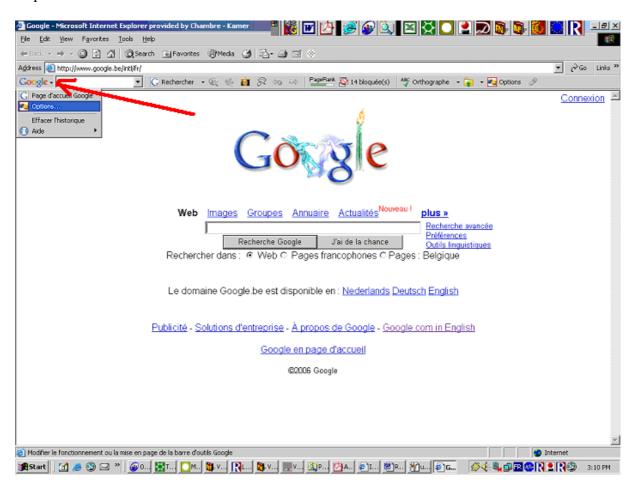
POUR POUVOIR UTILISER LES FONCTIONS CI-DESSOUS, IL FAUT AU PRÉALABLE INSTALLER LA NOUVELLE BARRE D'OUTILS DE GOOGLE.

Pour ce faire, cliquez ici : http://toolbar.google.com/intl/fr/index_ie.php

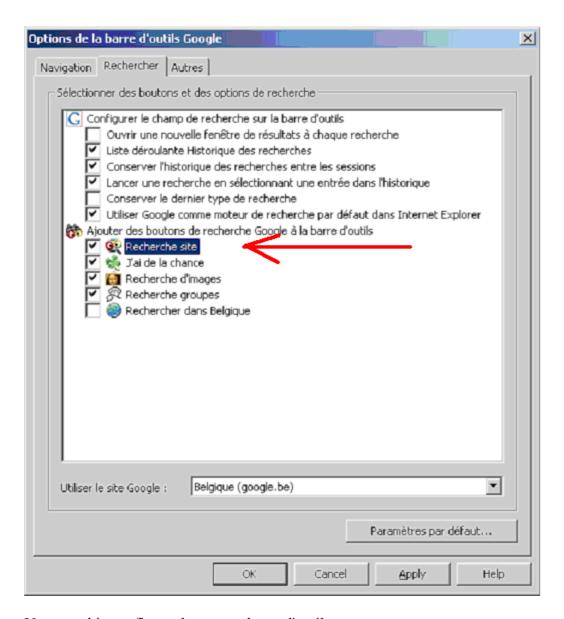
Grâce à la nouvelle barre d'outils de Google, il est possible d'obtenir par un seul clic la liste des documents dans lesquels se trouve le mot ou l'expression recherché(e) en se limitant au site affiché, c'est-à-dire qu'il est possible de cibler la recherche à une "institution" (par exemple : la Chambre ou l'Union européenne).

Comment procéder?

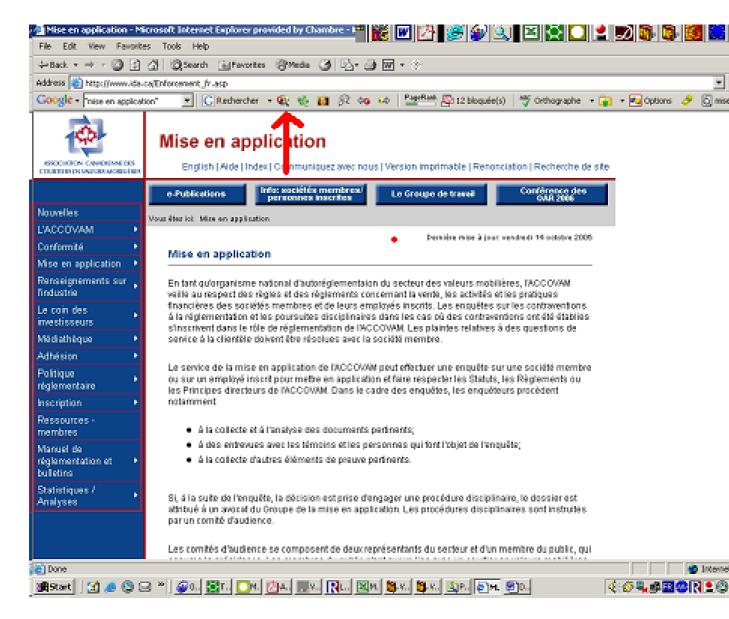
Dans la nouvelle barre d'outils, cliquez sur "Google" (à gauche - voir ci-dessous) et choisissez "Options" :



Dans la fenêtre qui apparaît (voir ci-dessous), cliquez sur l'onglet "Rechercher", cochez "Recherche site" et cliquez sur "Apply" et ensuite sur "OK" :



Un nouvel icone figure dans votre barre d'outils :



Effectuez une recherche (dans l'exemple ci-dessus : "mise en application"), ouvrez un des documents et cliquez sur le nouvel icone.